



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 4 mai 2023

Conseillers municipaux en exercice : 29

Le Conseil municipal, convoqué le 27 avril 2023, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville – 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h03 et levée à 22h05.

**Etaient présents** : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bernard LAPOIRE, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Didier MOULIN, Mme Marie-Hélène BALLEE, M. Noël PERROT, Mme Martine COLLETTE, M. Éric GIRAUD, M. Didier DUMONT, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Guy BRUCHON.

**Etaient absents** : Mme Morgane OUDOT, Mme Josiane CHAUVIN, M. Florent MANZONI, Mme Martine CART-GRANDJEAN, Mme Colette LOMBARD, M. Dominique ROUX.

**Secrétaire de séance** : Mme Agnès MARGUET

**Procurations de vote** :

**Mandant/Mandataire** : F.MANZONI/P.BENOIT ; M. CART-GRANDJEAN/R. LORIN CART-GRANDJEAN ; C. LOMBARD/N. PERROT.

---

### Tarifs 2023 – Jardins communaux – Modification

Par délibération du 9 février 2023, le Conseil Municipal a approuvé les nouveaux tarifs de location de salles et services divers applicables jusqu'au 28 février 2024.

Concernant les jardins familiaux, le tarif voté s'élève à 14 € / an, quelle que soit la surface de parcelle louée.

En raison des demandes de location qui augmentent, du nécessaire suivi administratif et technique renforcé (avec la création d'un règlement), il est proposé d'ajuster ce tarif de manière plus cohérente en fonction de la surface louée, de la manière suivante : 0.20 € / m<sup>2</sup> pour une année.

La commission Environnement du 2 mai a émis un avis favorable sur cette proposition de modification.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil municipal approuve la modification du tarif des jardins communaux, applicable jusqu'au 28 février 2024.

**Rapport adopté à l'unanimité :**

**Pour : 26**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Sylvie LE HIR



Publié sur le site de la ville de Valdahon le :  
11/05/2023